

# Actigo

*Achévé de rédiger le 04/01/2021*

Fonds commun de placement de droit Français agréé par l'AMF et géré par Natixis Investment Managers International

Codes(s) ISIN	Durée de vie de la formule du Fonds Commun de Placements (FCP)	Fiscalité	Date de prise d'effet de la garantie	Date d'échéance de la formule	Droits d'entrée	Droits de sortie
FR0012034007	8 ans et 4 jours	Compte-titres ordinaire (CTO) et contrat d'assurance vie ou de capitalisation	12/12/2014	16/12/2022	Non acquis au Fonds : 2.5% pour toute souscription reçue jusqu'au 11/12/2014 avant 12h30. Néant après l'échéance de la formule  Acquis au Fonds : néant	Non acquis au Fonds : 2% pour tout rachat reçu jusqu'au 11/12/2014 après 12h30. Néant avant cette date et à l'échéance de la formule  Acquis au Fonds : 2% pour tout rachat reçu après le 11/12/2014. Néant avant cette date et à l'échéance de la formule

Conformément à la réglementation en vigueur, vous pouvez recevoir, sur simple demande auprès de votre conseiller bancaire, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

## OBJECTIF DE GESTION ET GARANTIE À L'ÉCHÉANCE

L'objectif de gestion d'Actigo est de permettre, au détenteur de part du Fonds le 12 décembre 2014, de recevoir à l'échéance de la formule, le 16 décembre 2022, son investissement initial, hors commission de souscription, majoré de 60% de la Performance Moyenne Finale d'un Panier d'Indices, hors fiscalité et prélèvements sociaux. Le Panier est composé de l'indice Euro Stoxx 50, de l'indice S&P 500 et de l'indice S&P ASX 200. Chaque indice représente 1/3 du Panier.

En souscrivant dans Actigo, votre capital est garanti à 100 % <sup>(1)</sup> à l'échéance du 16 décembre 2022 soit une durée de 8 ans et 4 jours. Pour bénéficier de la garantie du capital et de la formule <sup>(2)</sup>, il convient de rester investi sur cette durée. Les principaux risques sont : risque actions, risque de taux, risque de crédit. Le fonds présente d'autres risques détaillés dans le prospectus.

A compter de l'échéance de la formule, le 16 décembre 2022, le Fonds se poursuivra avec une gestion de type monétaire, après agrément de l'Autorité des Marchés Financiers.

*(1) La Valeur Liquidative Garantie correspond à 100% de la Valeur Liquidative de Référence qui est égale à la plus haute valeur liquidative calculée du 12 septembre 2014 au 12 décembre 2014 inclus, hors frais d'entrée dans le cadre du CTO et hors frais sur versement, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance dans le cadre d'un contrat d'assurance vie, de capitalisation.*

*(2) La Performance Moyenne Finale du Panier d'indices s'obtient en faisant la moyenne arithmétique des Performances du Panier retenues telles que définies précédemment. Les indices sont consultables sur [www.euronext.com](http://www.euronext.com) et [www.us.spindices.com](http://www.us.spindices.com)*

## MÉCANISME DE CALCUL DE LA PERFORMANCE

**La Formule** est définie comme étant celle permettant à tout porteur présent dans le Fonds le 12 décembre 2014 d'obtenir, le 16 décembre 2022, la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription, majorée de 60% de la Performance Moyenne Finale d'un Panier d'Indices. Le porteur de part est susceptible de ne pas capter l'intégralité de la hausse éventuelle de l'indice, du à l'effet de plafonnement des gains.

**Les Performances de chaque indice du Panier** sont calculées chaque semestre, de juin 2015 à décembre 2022, par rapport à leur Niveau Initial, et sont retenues pour leur valeur réelle dans le calcul de la Performance Moyenne du Panier.

**Les Performances du Panier** sont également calculées chaque semestre, de juin 2015 à décembre 2022, et s'obtiennent en faisant la moyenne arithmétique des Performances des Indices précédemment calculées. Si une Performance Moyenne est négative, elle sera remplacée par zéro.

**La Performance Moyenne Finale du Panier** s'obtient en faisant la moyenne arithmétique des 16 Performances du Panier calculées chaque semestre.

**Niveaux initiaux des indices** : Euro Stoxx 50 = 3033.40 / S&P 500 = 1988.23 et S&P ASX 200 = 5186.00 (moyenne arithmétique des niveaux de clôture aux 12,15 et 16 décembre 2014).

**Valeur liquidative minimum garantie** : 100 euros.

## REPÈRES

Date de constatation*	Performance constatée	Performance retenue
12 juin 2015	9,24 %	9,24 %
14 décembre 2015	0,07 %	0,07 %
13 juin 2016	- 0,34 %	0,00 %
12 décembre 2016	8,75 %	8,75 %
12 juin 2017	16,78 %	16,78 %
12 décembre 2017	22,88 %	22,88 %
12 juin 2018	23,83 %	23,83 %
12 décembre 2018	14,94 %	14,94 %
12 juin 2019	27,56 %	27,56 %
12 décembre 2019	36,97 %	36,97 %
12 juin 2020	23,23 %	23,23 %
14 décembre 2020	42,46 %	42,46 %
14 juin 2021		
13 décembre 2021		

\* Si ce jour n'est pas un jour où les ordres de souscription et de rachat peuvent être passés, signifie le 1er jour suivant où ces ordres peuvent être passés. Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Source : Natixis Investment Managers International

**La garantie du capital et la formule de calcul de la performance ne sont acquises qu'à l'échéance de la formule (8 ans et 4 jours). Il convient donc de respecter la durée minimale de placement recommandée. Une sortie de ce FCP à une autre date s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là (après déduction des frais de sortie de 4%). Il pourra être très différent (supérieur ou inférieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. Vous ne bénéficierez alors plus de la garantie du capital. Ainsi, toute sortie avant la date d'échéance finale implique un risque de perte en capital.**

**POINT D'ATTENTION :** Ce document, rédigé par Natixis Investment Managers International est destiné à une clientèle non professionnelle au sens de la MIF. Il est fourni uniquement à des fins d'information aux clients non Professionnels par Natixis Investment Managers International. L'entité susmentionnée est une unité de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays. Bien que Natixis Investment Managers International considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations. Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International.

Le Fonds Commun de Placement Actigo est géré par Natixis Investment Managers International. Il a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 5 août 2014. Actigo permet de profiter partiellement d'une performance moyenne des marchés financiers. Cette performance n'est cependant pas garantie. La performance moyenne du Panier d'Indices n'étant retenue qu'à 60%, vous ne profitez pas pleinement des hausses de ce panier d'indices. Par ailleurs, les indices sont calculés dividendes non réinvestis. Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais liés à l'investissement dans Actigo sont décrits dans le Prospectus qui doit vous être remis préalablement à toute souscription. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Prospectus, disponible sans frais en agence ou sur : [www.placementsfinanciers.banquepopulaire.fr](http://www.placementsfinanciers.banquepopulaire.fr)

**NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL** – 43, avenue Pierre Mendès-France - CS 41432 - 75648 Paris cedex 13 France – Tél. : 01 78 40 80 00. Société anonyme au capital de 51 371 060,28 euros – 329 450 738 RCS Paris - APE 6630Z - TVA : FR 203 294 507 38. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com)

**BPCE** – Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 170 384 630 €. Siège social : 50, avenue Pierre-Mendès-France, 75201 Paris Cedex 13 – RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.

Du fait des liens capitalistiques existants entre les entités citées, il peut exister des risques potentiels de conflits d'intérêts.